

UNILIT® CORTEX®

mortier de chape allégée

CAHIER DES CHARGES

sols

DESCRIPTION

UNILIT® CORTEX® est un mortier minéral de chape isolant, composé de chaux hydraulique naturelle pure comme liant, et de granulats de liège sélectionnés selon une courbe granulométrique idéale.

UNILIT® CORTEX® se caractérise par une adhésion lente, mais assurée, une plasticité élevée, une faible teneur en sels solubles et une excellente perméabilité à la vapeur d'eau. Le mortier à la chaux hydraulique est parfaitement stable et soigneusement préparé pour éviter les problèmes de microfissuration et d'assèchement trop rapide.

Le liant, utilisé pour la préparation du mortier, est conforme à la norme européenne EN 459-1.

DOMAINE D'UTILISATION

UNILIT® CORTEX® s'utilise comme une chape allégée, avec des propriétés isolantes (thermique et acoustique).

UNILIT® CORTEX® est idéal pour s'appliquer dans des projets de restauration et rénovation sur des sols existants, même en bois, mais peut également s'utiliser dans les constructions neuves. Le contact direct avec le sol en terre est néanmoins à éviter.

Comme produit bio-écologique **UNILIT® CORTEX®** peut s'appliquer sans problème dans les constructions à caractère durable.

APPLICATION

Toutes les surfaces doivent être propres, exemptes de graisse, poussière, huiles de décoffrage, etc. Dans les cas où le mortier est appliqué sur un sol en bois, il est nécessaire de prévoir une chape 'flottante', c.à.d. que le bois doit pouvoir bouger sans compromettre la cohésion de la chape.

Un sac de liant de chaux de 25 kg est mélangé à sec avec un sac de granulats de liège (9kg). Cette substance est ensuite mélangée avec environ 15 à 18 litres d'eau propre à l'aide d'un malaxeur électrique à faible vitesse de rotation ou un mélangeur compulsif horizontal pendant environ 3 à 5 minutes afin d'obtenir une pâte crémeuse et homogène. Le mortier reste utilisable pendant 3 heures.

Le mortier est appliqué à la main ou mécaniquement avec une pompe à chape sur l'épaisseur voulue et ensuite tiré au rateau et égalisé à la règle. L'épaisseur minimale est de 50 mm. Un temps de séchage de 1 à 2 jours est de vigueur, en prenant soin d'humidifier légèrement le mortier par temps sec et températures élevées.

Une fois durci il est conseillé de prévoir une couche de protection (Unilit 10) sur la totalité de la surface, ceci afin d'éviter les dégâts durant le chantier ainsi que pour préparer la surface à la finition ultérieure.

Le mortier ne peut pas être appliqué à des températures inférieures à +5°C. Ne jamais appliquer sur un support gelé, ni par temps de brouillard dense. Le mortier doit être protégé du gel et du soleil intense pendant 48 à 72 heures après l'application.

REMARQUES

Lorsque des doutes subsistent en ce qui concerne le support ou dans le cas où le support ait été imperméabilisé (silicones, siloxanes ou comparables), nous vous conseillons de prendre contact avec notre service technique.

Le produit reste stable pendant au moins 6 mois lorsqu'il est conservé dans son emballage d'origine à température ambiante. Conservez-le dans un lieu frais et sec, à l'abri du gel, et protégez-le des sources de chaleur.

DONNÉES TECHNIQUES

Granulométrie (EN 1015-1)	max. 14 mm
Densité apparente (EN 1015-10)	ca. 360 kg/m ³
Conductivité thermique (λ)	0.12 W/mK
Valeur pH	
mortier frais	> 10.5
mortier durci	~ 7
Temps de malaxage	
Emploi	3 à 5 minutes
Epaisseur maximale par couche	5 à 6 kg/m ² /cm
Emballage	50 mm
liant	
granulats de liège	sacs de 25 kg
Couleur	sacs de 9 kg
	beige

Cette fiche annule et remplace toutes les précédentes. Nos recommandations et nos spécifications sont données de bonne foi et sur base des recherches courantes. Nous garantissons une qualité constante en ce qui concerne la livraison de nos produits. Néanmoins, nous ne pouvons être responsables des dommages qui seraient occasionnés par une utilisation incorrecte du produit. En tout cas, nous conseillons de considérer le type de support et les conditions atmosphériques avant l'application de nos produits ou de prévoir une surface d'essai afin d'évaluer l'efficacité de l'emploi du produit.

